

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Evelyne Noël	Numéro de permis 2019604	Date d'inspection Le 27 juillet 2023	
Nom de l'établissement Garderie Mon autre maison		Numéro de téléphone (506) 504-0156	
Adresse 4 rue Jonathan Saint-Quentin NB E8A 2C8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	31 juil. 2023	
Commentaires : L'exploitante n'a pas mis un plan en place afin de compléter l'heure de formation manquante. Si l'heure de formation est complétée avant la date d'expiration du permis, l'exploitante avisera l'inspectrice.			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> - Le ratio ne fut pas vérifié, car le suivi s'est fait par courriel. - Aucun enfant reçoit le services d'heures prolongées ou de nuit lors du processus de renouvellement. - La garderie éducative rencontrera les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis lorsque les 10h de formations seront complétées. La licence est recommandée pour une autre année.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 juillet 2023

Date

original signé par

Impossible d'obtenir la signature de l'exploitant après plusieurs tentatives.

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 juillet 2023

Date